





Dispositif CONSEILLER NUMÉRIQUE France Services (CNFS)

Présentation du Dispositif

Le Conseil départemental des Vosges a rejoint le dispositif national France Services dont l'ambition est de faciliter les démarches administratives de tous les citoyens en déployant 4 conseillers numériques sur le territoire vosgien.

Ce dispositif national a été mis en place afin d'apporter un accompagnement numérique aux 12 millions de personnes en situation d'inclusion numérique sur des sujets tels que :

- Gérer une messagerie électronique (Créer, utiliser,...)
- Echanger avec ses proches (Visioconférence, partage de photos,...)
- Réaliser une démarche en ligne (AMELI, ANTS, Impôts, Doctolib,...)
- · Accéder aux plateformes d'emplois (Pôle emploi,...)
- Utiliser les outils bureautiques (Traitement de texte, tableaux,...)
- Créer et gérer ses contenus numériques (Capture d'écran, gestion dossiers/fichiers)
- Accompagner son enfant (Cyberharcèlement,...)
- Utiliser les équipements mobiles (Téléphone, tablette, application,...)
- Prendre en main un équipement informatique (Clavier, souris, imprimante,...)
- Gérer ces données sur internet (Droit à l'oubli, cybersécurité...)



"Rapprocher le numérique du quotidien de tous les vosgiens"



• Il **oriente** l'usager vers les services concernés si nécessaire afin de réaliser une démarche administrative.

- Il propose un cursus de montée en compétence.
- Il s'adapte au niveau de son interlocuteur pour le faire progresser.
- Il fait preuve de bienveillance et de pédagogie avec l'usager quant à l'utilisation des outils numériques.
- Il ne demande que les informations nécessaires à l'usager.



Le périmètre d'intervention du Conseiller numérique

0ù?

- · dans les locaux du Département,
- · dans les Maisons de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS) du Département,
- · dans les tiers lieux conventionnés,
- · dans les collèges,
- · dans les lieux de permanences (mairies, communautés de communes, ...).

Comment?

- · Ateliers de groupes sur une thématique,
- · Rendez-vous individuel.
- · Permanences dans différents lieux du département.

Pour qui?

- · Tous les citoyens du département des Vosges,
- Les usagers des dispositifs départementaux (Carte Zap, Prêt à bosser, Boss&Vous, Guichet citoyen,...)





CONTACT

12 rue de la préfecture - 88000 EPINAL

Téléphone : **03.29.38.52.90** E-Mail : **CNFS@vosqes.fr**

+ d'infos sur : www.vosges.fr/CNFS88

